|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-15)Genève, 2-27 novembre 2015** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Document 303-F** |
| **17 novembre 2015** |
| **Original: français** |
| PROCÈS-VERBALDE LACINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE |
| Vendredi 13 novembre 2015 à 16 h 15 |
| **Président:** M. F.Y.N. DAUDU (Nigéria) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Rapports des Présidents des Commissions 2, 3, 4, 5 et 6 | – |
| 2 | Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B4) | 260 |
| 3 | Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B4) – deuxième lecture | 260 |
| 4 | Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B5) | 268 |
| 5 | Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B5) – deuxième lecture | 268 |
| 6 | Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B6)  | 269 |
| 7 | Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B6) – deuxième lecture | 269 |
| 8 | Approbation des procès-verbaux – première et deuxième séances plénières | 181, 202 |
| 9 | Organisation des travaux | – |

# 1 Rapports des Présidents des Commissions 2, 3, 4, 5 et 6

1.1 Le **Président de la Commission 2** indique que, depuis la précédente séance de la commission et de son groupe de travail, le secrétariat a reçu 34 nouveaux originaux de pouvoirs, ce qui porte le nombre total des originaux reçus à la date de la séance en cours à 129, sur 156 Etats Membres participant à la Conférence à cette date. Le secrétariat a également reçu huit nouvelles copies de pouvoirs et une copie de transfert de pouvoirs. Les délégations concernées ont assuré que les originaux correspondants seraient fournis avant la dernière séance de la commission, qui se tiendra le mardi 17 novembre. Le Président de la Commission 2 invite les délégations qui ne l'ont pas encore fait à déposer les originaux de leurs pouvoirs dès que possible, de préférence avant le lundi 16 novembre à 18 heures. Le **délégué des Emirats arabes unis** s'étant enquis de la publication d'une liste nominative des pays ayant fourni leurs pouvoirs et de ceux qui ne l'ont pas fait, le Président de la Commission 2 précise que cette liste sera publiée comme d'habitude à l'issue de la dernière séance de la commission.

1.2 Il est **pris note** du rapport oral du Président de la Commission 2.

1.3 Le **Président de la Commission 3** indique que la situation financière de la Conférence demeure positive et que la commission poursuit ses travaux tant sur les questions d'organisation que sur les décisions ayant des incidences financières.

1.4 Il est **pris note** du rapport oral du Président de la Commission 3.

1.5 Le **Président de la Commission 4** dit que cette dernière a achevé l'examen du point 1.18 de l'ordre du jour et de la question 9.1.7 au titre du point 9.1 de l'ordre du jour et en a transmis les résultats à la Commission de rédaction, qui les soumet à la présente séance de la plénière dans le Document 260. Les travaux sur les points 1.4 et 1.16 de l'ordre du jour pourraient s'achever au début de la semaine suivante; les travaux sur les points 1.1, 1.2, 1.3 et 1.5 se poursuivent et des progrès sont enregistrés à cet égard.

1.6 Il est **pris note** du rapport oral du Président de la Commission 4.

1.7 Le **Président de la Commission 5** signale que cette dernière a approuvé au cours de sa cinquième séance les documents relatifs aux points 1.6.1, 1.11 et 1.9.2 de l'ordre du jour. Celui relatif au point 1.11 est maintenu en Commission 5 dans l'attente des résultats des travaux concernant les mêmes dispositions du Règlement des radiocommunications menés dans le cadre d'autres points de l'ordre du jour, les documents relatifs aux points 1.6.1 et 1.9.2 étant quant à eux soumis à la présente séance de la plénière dans le Document 268. Le Groupe de travail 5A poursuit ses travaux sur les points 1.12 et 1.14 de l'ordre du jour, le Groupe de travail 5B est toujours à la recherche d'un accord sur les points 1.9.1 et 1.10 et le Groupe de travail 5C poursuit ses travaux dans le cadre de ses sous-groupes qui se réuniront pendant le week-end. En ce qui concerne les stations terriennes en mouvement, un accord est intervenu au niveau du groupe de travail et la commission en sera saisie à sa prochaine séance.

1.8 Il est **pris note** du rapport oral du Président de la Commission 5.

1.9 La **Présidente de la Commission 6** signale que cette dernière a déjà approuvé huit documents et que ses travaux continuent de bien progresser, s'agissant en particulier des points de l'ordre du jour relatifs aux questions d'ordre général confiés au Groupe de travail 6A. Certains de ces textes sont soumis à la présente séance de la plénière dans le Document 269. La commission continue de recevoir des propositions d'ajout et de suppression de noms de pays dans les renvois en attendant l'expiration des délais fixés à cet égard. Le Groupe de travail 6B, chargé de l'ordre du jour de la CMR–19, attend pour le début de la semaine suivante les résultats des travaux de ses sous-groupes de rédaction qui se réuniront pendant le week-end.

1.10 Le **Président** engage la Commission 6 à faire tout son possible pour limiter autant que faire se peut le nombre de questions dont la CMR–19 aura à s'occuper, afin de ne pas trop alourdir sa charge de travail par des questions dont le règlement pourrait être confié au BR.

1.11 Il est **pris note** du rapport oral de la Présidente de la Commission 6, compte tenu des observations du Président.

# 2 Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B4) (Document 260)

2.1 Le **Président de la Commission de rédaction** précise que le Document 260 contient des textes émanant de la Commission 4.

Article 5 (MOD Tableau 66-81 GHz, ADD 5.A118); MOD Résolution 647 (Rév.CMR-12); ADD Résolution COM4/3 (CMR-15) – Etudes techniques relatives à la coexistence entre le service de radiolocalisation et les services d'amateur, d'amateur par satellite et de radioastronomie dans la bande de fréquences 76-81 GHz; SUP Résolution 644 (Rév.CMR-12); SUP Résolution 654 (CMR-12)

2.2 **Approuvés**.

2.3 La quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B4) (Document 260) est **approuvée**.

# 3 Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B4) – deuxième lecture (Document 260)

3.1 La quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B4) (Document 260) est **approuvée** en deuxième lecture.

# 4 Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B5) (Document 268)

4.1 Le **Président de la Commission de rédaction** indique que les textes repris dans le Document 268 proviennent de la Commission 5.

Article 5 (MOD Tableau 7 250-8 500 MHz, ADD 5.A192, ADD 5.B192, MOD Tableau 11,7‑14 GHz)

4.2 **Approuvés**.

Article 5 (ADD 5.A161)

4.3 Le **délégué de l'Arabie saoudite** fait valoirqu'il a déjà signalé dans le cadre de la Commission 5 une erreur dans la version arabe de ce renvoi relative à la formulation de la date du 27 novembre 2015.

4.4 Compte tenu de cette observation, l'ADD 5.A161 est **approuvé**.

Article 5 (ADD 5.X161)

4.5 **Approuvé**.

Article 5 (ADD 5.B161)

4.6 Le **délégué de l'Arabie saoudite** réitère son observation concernant dans la version arabe du texte la formulation relative à la date du 27 novembre 2015.

4.7 Compte tenu de cette observation, l'ADD 5.B161 est **approuvé**.

Article 5 (ADD 5.B161A, ADD 5.C161, MOD 5.501A)

4.8 **Approuvés.**

4.9 La cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B5) (Document 268) est **approuvée**, étant entendu que la Commission de rédaction veillera à l'alignement de la version arabe des ADD 5.A161 et ADD 5.B161.

# 5 Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B5) – deuxième lecture (Document 268)

5.1 La cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B5) (Document 268) est **approuvée** en deuxième lecture, compte tenu de l'alignement qu'effectuera la Commission de rédaction de la version arabe des ADD 5.A161 et ADD 5.B161.

# 6 Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B6) (Document 269)

6.1 Le **Président de la Commission de rédaction** précise que le Document 269 contient des textes émanant de la Commission 6.

MOD Résolution 18 (Rév.CMR-12)

6.2 Le **délégué de l'Arabie saoudite** fait observer que dans la version arabe du*décide*,il est nécessaire d'ajouter les termes "navires" et "aéronefs". La **Présidente de la Commission 6** confirme le bien-fondé de cette adjonction spécifique, déjà traitée dans le cadre de la commission.

6.3 La **déléguée de la Chine** relève que dans la version chinoise du *décide*,le terme "aéronefs" doit être ajouté.

6.4 Le **délégué de l'Espagne** annonce qu'il soumettra des modifications d'ordre rédactionnel à la Commission de rédaction.

6.5 Compte tenu de ces observations, le MOD Résolution 18 (Rév.CMR-12) est **approuvé**.

MOD Résolution 28 (Rév.CMR-03)

6.6 **Approuvé**.

MOD Résolution 144 (Rév.CMR-07)

6.7 Le **délégué de l'Ouganda** rappelle qu'il a été convenu au niveau de la Commission 6 d'ajouter le terme "fréquences" après "bandes" et demande à la Commission de rédaction de veiller à ce que l'expression correcte soit utilisée.

6.8 Le **Président de la Commission de rédaction** dit qu'effectivement cette question a été examinée et qu'il a été décidé d'ajouter systématiquement le terme "fréquences" après "bandes". Cette insertion sera automatisée et l'expression "bandes de fréquences" figurera dans les Actes finals de la Conférence.

6.9 Compte tenu de cette précision, le MOD Résolution 144 (Rév.CMR-07) est **approuvé**.

MOD Résolution 148 (CMR-07)

6.10 **Approuvé**.

MOD Résolution 207 (Rév.CMR-03)

6.11 Le **délégué d'Israël** note qu'il convient de modifier le *considérant j)* car il ne fait référence qu'aux CMR 2000 et 2003.

6.12 La **Présidente de la Commission 6** propose de modifier comme suit le texte du *considérant j*): " que la CMR-2000 et les conférences suivantes..".

6.13 Il en est ainsi **décidé**.

6.14 Compte tenu de cette modification, le MOD Résolution 207 (Rév.CMR-03) est **approuvé**.

MOD Résolution 517 (Rév.CMR-07); MOD Résolution 535 (Rév.CMR-03); MOD Résolution 705 (MOB-87); MOD Recommandation 75 (CMR-03); MOD Recommandation 207 (CMR‑07); SUP Résolution 51 (Rév.CMR-2000); SUP Résolution 58 (CMR-2000); SUP Résolution 73 (Rév.CMR-2000); SUP Résolution 142 (CMR-03); SUP Résolution 900 (CMR‑03)

6.15 **Approuvés**.

6.16 La sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B6) (Document 269), telle que modifiée et compte tenu des alignements qu'effectuera la Commission de rédaction, est **approuvée**.

# 7 Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B6) – deuxième lecture (Document 269)

7.1 La sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction (B6) (Document 269), telle que modifiée en première lecture, et compte tenu des alignements qu'effectuera la Commission de rédaction, est **approuvée** en deuxième lecture.

# 8 Approbation des procès-verbaux – première et deuxième séances plénières (Documents 181, 202)

8.1 Le procès-verbal de la première séance plénière (Document 181) est **approuvé**.

8.2 Le procès-verbal de la deuxième séance plénière (Document 202) est **approuvé**, moyennant l'adjonction, à la demande du **délégué de la République islamique d'Iran**, des termes "en première lecture" à la fin du point 1.16, le remplacement, à la demande du **délégué d'Israël**, des termes "de commissions d'études" par "d'Etats Membres" au point 1.19, ainsi que le remplacement, à la demande du **Président de la Commission 5**, dans la version arabe du point 1.2, des termes "au point 1.3 de l'ordre du jour" par "au point 1.13 de l'ordre du jour". La **déléguée de la République de Corée** dit qu'elle soumettra au secrétariat un texte pour le point 1.10 du Document 202.

# 9 Organisation des travaux

9.1 Le **Secrétaire de la plénière** rappelle que, conformément à la décision prise lors de la précédente séance plénière, la date limite de soumission des contributions de toute nature a été fixée, comme celle applicable aux demandes de suppression de noms de pays dans les renvois, à ce vendredi 13 novembre, 18 heures (heure locale).

**La séance est levée à 17 h 20**.

Le Secrétaire général: Le Président:

H. ZHAO F.Y.N. DAUDU